

Idées à la loupe

LA DÉMOCRATIE-CONSTRUCTION

Interview de Jo Spiegel

Co-fondateur et co-président du mouvement politique et citoyen Place Publique, Jo Spiegel a été maire de Kingersheim de 1989 à 2020.*

Durant ses mandats et fort des écueils dans lesquels il ne souhaitait pas tomber, il a développé dans sa commune ce qu'il a appelé la « démocratie-construction » : un processus qui a l'ambition de révéler en chacun.e sa vocation de citoyen.ne et sa capacité à construire du commun.

Retour sur un entretien avec Jo Spiegel, tantôt « expert ingénieur », tantôt homme politique, toujours en humaniste, il nous livre son expérience des défis auxquels il a dû faire face, ses clés de lecture de notre société, et quelques uns de ses outils pour agir collectivement.

Un parcours d'élus décisif « J'ai été Conseiller Général de l'opposition et je me plaisais dans une posture politicienne. Puis j'ai fait le constat de la caricature politique : beaucoup instrumentalisent les peurs et jouent le simplisme alors que tout est complexe. C'est en fait une **prise de conscience de la crise démocratique** et de ses ingrédients marchands, qui m'a amené à changer de paradigme. Il m'a semblé **urgent de passer au partage du pouvoir**, de passer à une société qui se transforme par les personnes, par les institutions et par l'engagement.

C'était d'abord donc un travail personnel : j'ai réfléchi au sens de mon engagement. J'avais quand

même les dents qui rayaient le plancher : en 86, je suis élu régional, en 88, je bats le meilleur député de France au Conseil Général, je deviens maire d'une commune de droite, avec une étiquette socialiste et je fais 58%. Je prends la présidence de la communauté de communes, j'essaie d'être député et à quelques voix près, je loupe en 97.

En fait, je réalise que je cumule et cela provoque en moi un bouleversement personnel qui m'amène à vouloir m'éloigner du pouvoir dominant, de la conquête du pouvoir. **A vouloir passer du pouvoir "sur" au pouvoir "de"**. J'ai senti la **nécessité de devenir animateur du processus de décision, activateur du potentiel citoyen**, du meilleur des gens.

* Place publique est un parti politique français lancé fin 2018 par plusieurs personnalités, dont Raphaël Glucksmann, Thomas Porcher, Jo Spiegel et Claire Nouvian. Il dit vouloir « agir pour construire une Europe démocratique, solidaire et écologique ».

Et je prends conscience qu'il me faut, dans ma ville, devenir comme j'étais en tant que prof d'EPS avec mes élèves. Quand je pensais qu'ils avaient en eux les capacités et que mon rôle était de les mettre en confiance, pour qu'ils puissent s'exprimer par eux-mêmes et non pas par transmission.

Les gens, pour moi, n'étaient plus des oies à gaver de décisions qui viennent d'élus, dont la légitimité de l'action se réduit d'élection en élection. **Mon changement de paradigme, et l'habitude que j'ai prise, c'est de ne plus prendre de décision à la place des gens.** Mais plutôt de les mettre en situation d'acteurs. C'est d'arrêter de les draguer pour les élections et de les oublier comme citoyen.

Ma vision de l'élu s'est alors transformée : l'élu est fondamentalement important, à condition qu'il



change de rôle. Il doit être **l'animateur du processus avec ses équipes**, ne pas être uniquement pourvoyeur des services publics et des équipements. Parce qu'on pourra en mettre à disposition autant qu'on veut, ce n'est pas ce qui donnera aux gens leur propre dignité de citoyens. L'élu doit être activateur du pouvoir d'agir citoyen, doit faire en sorte que dans une cité, chacun se sente en co-responsabilité, entendu, et d'abord reconnu.

Et toutes ces réflexions ont progressivement mûri pour ensuite se traduire par la mise en place d'un écosystème. Un écosystème qui ait plus d'ambition que de « peindre la démocratie d'un peu de participation ». Cet écosystème, c'est celui de la « démocratie construction ».

Démocratie-construction

LA MISE EN PLACE D'UN ÉCO-SYSTÈME

Les fondamentaux de la démocratie-construction

Dépasser la démocratie participative pour co-construire avec tous.tes - « Ce qui me paraît fondamental dans la démocratie, c'est qu'elle fasse grandir, qu'elle soit considérée comme un processus de construction. La démocratie construction se veut en ce sens plus inclusive que la démocratie participative. Elle met en processus de co-construction le citoyen, l'élu, l'agent de la collectivité, l'expert, c'est à dire toutes les ressources de sens, d'intelligence et d'engagement. »

Activer la citoyenneté des personnes et rendre les échanges

récioproques - « Toutes les démarches dans lesquelles nous impliquons les habitants sont des démarches d'activation citoyenne. Il y a cette volonté de reconnaître en chaque personne la singularité de sa parole. Cela suppose la capacité de se mettre à l'écoute, de développer de l'empathie et en même temps, la recherche permanente de ce que Pierre

« La démocratie participative est une tautologie. La démocratie est participative ou elle n'est pas. Et en même temps, elle a beau jeu : on se contente de peindre la démocratie d'un zeste de consultation, d'un petit budget participatif, etc. Alors je n'utilise plus ce mot, que je trouve petit et non inclusif. »

Rosanvallon appelle "la communalité*", c'est-à-dire comment on construit du commun. Et pour passer de la singularité à la communalité il faut de la réciprocité et revisiter l'égalité démocratique. C'est la réciprocité des échanges qui permet de construire des compromis dynamiques plutôt que des consensus mous. On y arrive par le consentement, par un processus de décision continue. C'est cette dimension d'interactivité qui donne toute sa richesse à la démocratie. »

Accepter la lenteur et la complexité - « Toute démarche interactive est une démarche lente. Cette lenteur est à rebours d'une sorte de dictature de l'immédiat, où le système induit par les réseaux sociaux consiste à

l'affrontement, à la haine, à l'émotion. Les conseils participatifs qu'on met en œuvre invitent plutôt à la raison, à l'éloge de la nuance. Ce processus est lent parce que quand on est en responsabilité, on doit dire la vérité. Et la première vérité, c'est que tout sujet est complexe. L'acceptation de la complexité est un préalable à une démocratie construction.

Tout l'enjeu de la démocratie-construction, est de favoriser le passage du cas particulier vers l'intérêt général. D'encourager la prise en compte de la complexité et de l'altérité. Il s'agit, d'une part, de faciliter la transitivity entre le "je", singulier, responsable, unique et le "nous" collectif, solidaire. Et de permettre d'autre part à ce "nous" solidaire d'émanciper le "je" singulier. »

* La Société des égaux, Pierre Rosanvallon, éditions du Seuil, 2011

Les principaux outils pour mettre en œuvre la démocratie-construction

« La démocratie-construction doit être une **démocratie continue** (et non *en continu*, avec des palabres sans fin et sans débouché politique), c'est-à-dire qu'il doit se jouer un continuum démocratique : de la séquence démocratique d'élaboration décisive, à la séquence de décision ».

La séquence d'élaboration décisive : « Elle est préparée par une équipe projet hybride parce qu'il n'y a pas d'improvisation en démocratie si on veut élever le débat, si on veut tirer vers l'avant et tirer vers le haut. L'équipe projet se compose d'un **porteur politique**, d'un **porteur technique** et des « **agor'acteurs** » (nous appelons ainsi les habitant.e.s déjà habitué.e.s au débat public). La séquence est proposée par l'équipe projet à une assemblée qui s'appelle le **Conseil communal de la démocratie**. Il n'a absolument aucun rôle décisionnaire : il est là pour imaginer, mettre en œuvre et évaluer les séquences démocratiques. Toutes les six semaines, le samedi matin, se réunit ce conseil communal formé essentiellement d'habitants, de la municipalité, des collaborateurs principaux et des associations fédératrices. »

Du forum-débat de départ à l'approfondissement du sujet :

« Lorsque l'on met à l'agenda un sujet, nous informons tous les habitants, et ensuite nous les invitons à un **forum-débat** qui va instituer la séquence démocratique. Ce forum débat ne se suffit pas à lui-même, il est juste le point de départ. A la fin de ce forum-débat, animé par un « ingénieur du dialogue », par moi-même ou par un agor'acteur, on a à peine commencé à visiter la question à traiter. On ne peut pas prendre de décision en une seule réunion publique. On se donne le temps. Et comme on n'a pas la science infuse, on **délègue l'approfondissement** de cette question à une **instance participative** qu'on va appeler conseil participatif. »

**Le conseil participatif, outil au cœur
de la démocratie construction**

LE CONSEIL PARTICIPATIF « Le conseil participatif est la pierre angulaire de la séquence démocratique. Il vise la haute qualité démocratique et non pas la consultation de masse. Il permet de construire des **compromis dynamiques**, en se donnant le **temps** de le faire, en ayant le courage d'affronter la **complexité**. »

Une composition en 4 collèges :

- * « Nous réunissons autour de la table la « France en miniature » pour parler d'un sujet précis. Il y a toujours un **collège d'habitants volontaires** qui se déplacent et traduisent la diversité. On veille avec les habitants à ce qu'il y ait tous les quartiers, tous les âges et on ne refuse personne, il n'y a pas de *chorum*. Ensuite, on procède au tirage au sort pour renforcer la pluralité.
- * Et puis, dans ce conseil participatif, il y a le **collège des élus**, majoritaires et minoritaires. Car c'est bien normal qu'à un moment donné, les élus et les habitants puissent se parler de plain-pied, échanger.
- * Un troisième collège essentiel, c'est le **collège des experts** : des collaborateurs internes de la mairie, mais aussi toutes les expertises externes. L'expérience montre que ce sont les experts qui permettent d'objectiver le cheminement.
- * Enfin, le quatrième **collège est celui des organisations, des pouvoirs intermédiaires** trop souvent oubliés. C'est souvent le moins suivi, parce que se pose un problème de temps, comme pour ceux qui ont été tirés au sort. »

Un fonctionnement basé sur la rencontre des sensibilités différentes

« Dans cette composition des conseils participatifs, l'idéal est de faire se croiser des sensibilités différentes, des compétences différentes, des statuts différents, des niveaux de responsabilités différents. En imprégnant une philosophie : "Vous avez le temps de le faire". Cette philosophie réside dans la **fertilisation des points de vue** différents, ou comment mettre sur la table les peurs et les désaccords pour construire des accords. Ce croisement des points de vue se fait souvent, au début, de manière empirique. Mais il faudra de plus en plus que des organismes comme Askoria forment **des « ingénieurs du dialogue »**, des gens qui ont cette expertise de réfléchir les séquences, de les rendre intelligentes, apaisées, de faire en sorte que les forts en gueule ne prennent pas le pouvoir dans une assemblée. Autant de principes évacués par les politiques parce qu'ils préfèrent décider par l'affect, par l'aspect clanique, de manière descendante, technocratique, par l'affrontement, et par tout ce qui fait qu'aujourd'hui, les gens rejettent la politique. Les conseils participatifs sont l'antidote de l'autocratie, du populisme, du « citoyennisme » avec une conception idéalisée de citoyen. »

LE CONSEIL PARTICIPATIF (suite)

Les 6 conditions de réussite du conseil participatif :

- * **S'appuyer sur la base démocratique la plus large possible** et c'est en ce sens qu'il faut n'oublier personne.
- * **Être représentatif**, d'où l'importance des quatre collègues.
- * **Revenir aux principes de l'éducation populaire** : par la formation, qui donne le temps pour que tout le monde partage le même sens des mots,
- * **Donner du sens et fixer le périmètre démocratique** : quel est l'objet de la discussion ? qu'est-ce qui est jouable et ne l'est pas ? Cette question est fondamentale parce que si vous ne le faites pas, vous créez de la frustration. Il y a un risque dans l'innovation démocratique de devenir une sorte d'innovation technocratique de la démocratie, de devenir des spécialistes de *Post-it* en oubliant les valeurs.
- * **Restituer les travaux en temps réel à l'ensemble des habitants et des parties prenantes.**
- * La dernière condition de réussite, **c'est l'ingénierie démocratique**, c'est à dire comment on rend la démocratie la plus vivante et intelligente possible.

Et le débouché politique ?

« Lorsqu'un conseil participatif a abouti à des propositions, le conseil communal de la démocratie charge **le conseil municipal et le maire** de mettre la question à l'ordre du jour pour décision. Et c'est là que physiquement, se croisent le conseil participatif et le conseil municipal. Et comme les élus sont de plain-pied dans les conseils participatifs et sont dans le décisif aussi, souvent ça se fait de manière naturelle, le continuum démocratique est là. Alors, le vote de validation n'est plus un vote où on ouvre le débat pendant 4 heures en conseil municipal parce que le sujet n'a pas été préparé.

Cette séquence d'élaboration décisive réunit tout : la maturation, l'acceptation de la complexité, et le débouché politique. Quand on rentre dans une séquence démocratique

et quand on en sort, on n'est pas le même, il y a une vraie transformation. Le « Je » est transformé par le "nous", et le « Je » transforme aussi lui-même le "nous".

« Il y a quinze ans, on m'a pris pour un fou. Aujourd'hui, je suis sollicité quasiment toutes les semaines. Si on se limite à un budget participatif dans une commune ou à la création d'un conseil citoyen, les gens vont progressivement lâcher prise parce qu'il n'y a pas d'intérêt, pas d'impact, pas de continuum démocratique. »

*« Créer du désir de participation a été mon souci constant.
Comment donner envie de participer ?
Comment toucher les personnes, y compris les invisibles ? »*

La médiation - « Ma démarche a été celle de **médiateur** : j'ai fait le tour de la commune en **porte à porte**. J'expliquais qu'on organisait un service public pour qu'il soit réactif, de qualité et que c'était normal. Mais malgré ça, c'est très compliqué dès lors qu'il s'agit de participer *vraiment*, au-delà de donner un avis ou de remplir un questionnaire»

Donner des débouchés à la colère - « Ceux qui viennent plus facilement dans les conseils participatifs, ce sont ceux qui vont déjà voter, ceux qui se sentent inclus. Pour ouvrir le spectre, **il a fallu prendre le temps d'entendre la colère**. C'est d'ailleurs le pari de Chantal Mouffe* : mettre sur la table la colère pour réussir à en faire un débouché politique. Les séquences démocratiques qui ont le mieux fonctionné sont celles qui ont été mobilisées par une pétition. »

Le levier de la formation – « Pour mobiliser, y compris ceux qui ne viennent jamais, ça passe par la formation. Toute séquence démocratique commence par le retour à **l'éducation populaire**. On fait en sorte que chacun accède à la question. On se donne du temps pour avoir le même sens des mots et le même niveau de compréhension des enjeux. Ce levier est la condition *sine qua none* pour que le "je" s'exprime en connaissance de cause. »

Les 3 pactes - « Ce qui est certain, c'est que vous ne pouvez pas parler d'un **pacte démocratique** si vous ne travaillez pas un **pacte social** qui donne de la dignité à chaque personne humaine, et si en même temps, vous ne travaillez pas **un pacte écologique**. Il faut réfléchir à un logiciel politique qui permette de **croiser ces trois urgences** pour faire en sorte que chacun se sente bien aujourd'hui et que nos enfants se sentent bien de demain. »

* Chantal Mouffe est une philosophe politique Belge. Elle a théorisé la notion de populisme de gauche, devenue déjà la référence d'une partie de la classe politique, dont la France insoumise, et de mouvements politiques comme Podemos ou Nuit Debout.

UNE REPRÉSENTATIVITÉ ET UNE PLURALITÉ À CONSTRUIRE

Tirage au sort partiel sur une base élargie - « Il y a des gens qui considèrent que l'engagement n'a plus de sens, et qu'il faut du tirage au sort, 100 % de tirage au sort. Moi, je me refuse à ça. Le tirage au sort sert à renforcer la pluralité. C'est donc une condition *sine qua none* que 40% du collège des habitants soient composés des gens tirés au sort. Mais si on opte pour cette option à 100%, on décourage les gens qui viennent aux réunions publiques et qui veulent s'engager.

Ce n'est pas la liste électorale mais la **liste de l'état civil** qui nous sert pour le tirage au sort. C'est-à-dire que toute personne qui habite Kingersheim peut y participer. On n'a pas fixé de limite d'âge, mais en général, il y a moins de jeunes que de retraités. On téléphone aux habitants sur la base de la liste d'état civil. Il y a statistiquement 1 personne sur 6 qui accepte. Ce qui est relativement peu, mais qui est beaucoup quand je vois les autres conventions citoyennes régionales sur le climat, pour lesquelles c'était 1 personne sur 200. »

Les effets positifs du tirage au sort - « Parfois, quand les gens sont tirés au sort, on voit une dimension de désintérêt par rapport à soi-même, et une **montée de l'intérêt pour la chose publique** qui se révèle de manière assez incroyable. Des gens tirés au sort **se sentent en confiance et un peu choisis**. Et ce sont souvent ceux qui **tiennent le cap** le plus remarquablement. Parce qu'en fait, ils ne viennent pas par intérêt. Et il faut croire qu'il y a une **dimension de convivialité** dans le processus. »

Des freins à la participation qu'il faut réussir à lever

- * **Le temps** : cela nous oblige à penser la planification des conseils participatifs, éventuellement la garde d'enfants afin de permettre à chacun.e de s'engager dans le processus
- * **La « confiance »** : on s'entend dire souvent "le vote a du sens, j'ai fait confiance au Maire, ou pas, mais qu'il se démerde ! »
- * **Le sentiment d'incapacité** : c'est l'argument qui est le plus désespérant, celui des personnes qui considèrent qu'elles ne sont pas aptes. « Comment ça se fait que le Maire me demande ? je ne suis pas capable... » Si l'on entend ça, cela veut dire qu'on a créé de l'auto-censure, une sorte de gence des sachants, des notables et puis des gens à la base.

Un modèle transposable dans les associations ou les entreprises

« On peut imaginer que dans chaque entreprise ou organisation, virtuellement ou en présentiel, il y ait un **lieu sacralisé permanent** qui soit conçu pour le débat, pour la co-construction. **Un lieu de la citoyenneté, qu'elle soit en entreprise, qu'elle soit dans l'organisation ou qu'elle soit dans une collectivité locale.** J'ai beaucoup observé les cultures politiques de la démocratie en France : celle de **l'utopie**, de **l'indignation** et de **l'engagement**. Ces trois choses-là vous les retrouvez dans l'entreprise. L'idéal démocratique, c'est se donner les moyens de les **fertiliser réciproquement**. Comment ne pas oublier la colère des uns quand on prend en compte le principe de réalité des autres ? Comment concilier la gestion au

quotidien et l'utopie de ce qui est à venir ?

La notion de séquence démocratique, permet de **dépasser une négociation comme elles peuvent avoir lieu classiquement en entreprise**. Le levier est le même : **construire une séquence et la confier à un conseil participatif** formé de la **pluralité** pour aller ensemble au **fond du sujet**. Cette pluralité, ce sont des syndiqués et des non syndiqués, des cadres, des ouvriers, etc. Il faut faire en sorte que chacun se sente dans l'élan de travailler sur des **compromis** partant au départ, d'un **périmètre qui soit clair**. Et ce principe est jouable et transférable dans une entreprise ou une organisation. »

Utopies, indignations et engagements pour la suite...

Des universités de l'agir public - « Nous avons des ingénieurs de tous les domaines de la vie publique, sauf dans le domaine le plus compliqué qui est le « vivre ensemble » : décider ensemble, faire commun, faire société. Il y a peu de formations pour les élus sur le "comment décider ensemble". On a laissé la démocratie à « l'à peu près politique ». Alors, je rêve qu'un jour dans toutes les régions, il y ait des "universités de l'agir public" : des gens de tous horizons, de toute responsabilité, qu'ils soient du monde de l'entreprise ou de la fonction publique, syndicalistes, responsables d'association... réunis pour se former et réfléchir à la façon dont on crée des compromis dynamiques dans une société plurielle. »

Une 6ème république démocratique, écologique, sociale – « Il y a un enjeu fort de passer d'une cinquième république qui est à bout de souffle à une autre république qui soit plus démocratique, qui soit plus écologique, qui soit plus sociale. Incontestablement, on ne peut plus être figé au

moment où de Gaulle a instauré la Cinquième République parce que nous avons changé de société et parce que nous sommes à bout de souffle. Les gens ne viennent plus voter. Même le Front national ne vient plus voter. Ça devrait nous parler. Les gens sont élus avec 10% des inscrits ou 5% des inscrits. Ça devrait nous poser problème. Il y a une question de légitimité, une question de confiance qui est posée. Avec cette nouvelle République, il faudrait donc changer le mode de scrutin. Il faut introduire à toutes les échelles, la démocratie continue. »

Contenir les ambitions politiques personnelles - « Pour transformer les choses, il faut des transformations personnelles. Des transformations pour éviter que ceux qui sont en responsabilité ne se détachent au fur et à mesure des gens. Je n'ai pas de recette mais il faudrait déjà un environnement qui soit inhibant pour les ambitions personnelles et qui soit favorisant pour le collectif. »